



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3046 - MERCREDI 18 OCTOBRE 2017

## CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

# L'élection de la RDC soulève des vagues



Marie Ange Mushobekwa (à gauche) ministre des droits humains, s'est félicitée de l'élection de la RDC au Conseil des droits de l'homme de l'Onu

À la suite de son élection lundi, le Congo Kinshasa siègera comme membre à cette institution onusienne de 2018 à 2020 à côté de trois autres États africains (l'Angola, le Sénégal et le Nigeria),

malgré la campagne orchestrée à l'international visant à bloquer sa candidature. Si, pour une certaine opinion, le vote de la RDC reflète les règles au sein du Conseil selon que les pays africains ne font gé-

néralement qu'entériner les propositions de candidatures émises, une autre refuse d'admettre la réalité pourtant implacable à grand renfort des critiques ciblées. [Page 3](#)

## CLASSEMENT-FIFA

## La RDC occupe la 35<sup>e</sup> place mondiale en octobre



Les Léopards célébrant un but

La République démocratique du Congo (RDC) qui avait reculé à la 42<sup>e</sup> position, après sa défaite contre la Tunisie (1-2) en troisième journée des éliminatoires du Mondial en septembre, a fait un bond de sept places pour occuper la 35<sup>e</sup> position en octobre. Sa victoire de deux buts à un contre la Libye, à Monastir, en cinquième journée et le match à égalité concédé à domicile face à la Tunisie (2-2), en quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018, ont impacté sur son classement en ce mois d'octobre.

[Page 6](#)

## ORGANISATION DES ÉLECTIONS

## Corneille Naanga maintient son délai de 504 jours



Corneille Naanga

Lors de son exposé, le 16 octobre, sur « l'état du processus électoral » dans le cadre de la tripartite Cégi-gouvernement-CNSA, Corneille Naanga a jugé le délai de 504 jours raisonnable au regard des problèmes qui handicapent l'avancement du processus électoral. Il a indiqué qu'il reste ouvert à toute autre proposition qui irait dans le sens d'assouplir la dynamique électorale. C'est, a-t-il

dit, aux politiques à qui revient la dernière décision.

Outre le vote des Congolais de la diaspora - trois mois sont requis pour leur enregistrement sur les listes électorales en partant de la fin de l'opération d'enregistrement des électeurs en cours au Kasai -, il y a aussi des contraintes logistiques et financières qui continuent à se poser avec acuité, a-t-il noté. [Page 4](#)

## UDPS

## Jean Marc Kabund suspendu de ses fonctions de secrétaire général



Jean Marc Kabund

La décision de la commission nationale de discipline ad hoc du parti est tombée comme un couperet pour ce cadre de l'UDPS dorénavant suspendu de ses fonctions de secrétaire général. Il lui est reproché, entre autres, le fait de n'avoir pas donné suite au memorandum qui lui a été adressé en date du 5 juin 2017, relatif à la demande du congrès extraordinaire par plus de 1/3 des fédérations du pays. À sa charge également, la malversation financière ainsi qu'un comportement indigne, abus et usurpation des pouvoirs.

L'incriminé récuse la procédure qui n'aurait pas été respectée tout en stigmatisant l'instrumentalisation du conseil par une main noire.

[Page 3](#)

## ÉDITORIAL

## Forces négatives

**A**défi commun, concept commun, engagement commun. Dans ce qu'ils ont en partage sur le plan sécuritaire, les pays africains membres de la Conférence internationale de la région des grands lacs (Cirgl), ne se privent pas de jouer carte sur table quand ils se retrouvent.

A Brazzaville, au Congo, où ils sont mobilisés depuis une dizaine de jours, ils échangent sur les moyens à mettre en œuvre pour venir à bout des factions armées qui déstabilisent par leurs actions conjuguées les équilibres sur lesquels reposent les Etats.

Leur nom est « forces négatives », en raison justement du fait qu'elles opèrent au détriment de la paix et la sécurité, ne sont en rien mues par la volonté de réconciliation, n'ont cure des souffrances qu'endurent les populations civiles exposées à leurs exactions, n'ont bien souvent aucun projet alternatif de développement.

Sur leur liste « noire », les experts de la Cirgl, qui s'exprimaient le 11 octobre, à Kintélé, dans la banlieue nord de la capitale congolaise, à quelques jours de l'ouverture du 7<sup>e</sup> sommet des chefs d'Etat (ce sera ce 19 octobre) ont mentionné pas moins de huit mouvements de ces forces négatives.

Ces mouvements qui essaient dans toute la région sont à l'évidence dans le viseur des gouvernements et constituent une menace transversale quand on observe qu'à leur exemple, d'autres groupuscules violents s'enracinent dans plusieurs autres coins d'Afrique.

Pour mener à bien la lutte contre ces mouvements, il est impérieux que les pays concernés aménagent des stratégies communes. Les sommets du genre de celui en cours en sont l'occasion. Ces stratégies vont des mécanismes de désarmement forcé ou non aux campagnes de réinsertion après coup. Elles seront couronnées si les Etats tiennent leurs engagements financiers, si la Communauté internationale en assure un appui conséquent.

*Le courrier de Kinshasa*

## DROITS DE L'HOMME

## L'Acaj exhorte à la libération de Jean-Claude Kyungu Kabila

**L'ONG, qui s'appuie notamment sur le non-respect de la procédure judiciaire et l'état de santé dégradé de l'incarcéré, demande également aux autorités d'ouvrir une enquête afin d'établir les responsables de ces actes qui vont à l'encontre des prescrits de la Constitution et de plusieurs instruments juridiques internationaux ratifiés par la RDC.**

Au cours d'une conférence de presse tenue, le 16 octobre, au siège de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), le président de cette ONG de

lancé des appels pour la libération de ce politique congolais, dont le parti est membre de la majorité présidentielle (MP), aux ministres chargés de la Justice et de la Défense, au procureur de la République, à l'auditeur général des Forces armées de la République Démocratique du Congo (Fardc), à l'administrateur de l'ANR, au président de l'Assemblée nationale et secrétaire général de la MP, au président du CNDH, à l'inspecteur général de la police, etc., qui sont restés sans suite. Pourtant, a-t-il relevé, les dernières informations font état de la dégradation

le 7 mars 2017 à l'auditeur général des Fardc, l'Acaj note qu'il serait reproché à Jean-Claude Kyungu d'avoir mené dernièrement sa campagne politique personnelle dans la province du Haut-Katanga et qu'on chercherait à le faire abdiquer de ses responsabilités au sein de son parti politique. Et, pour y parvenir, on lui aurait colé des faits « imaginaires » dont les actes d'escroquerie à Nairobi, au Kenya, et de viol à Kinshasa. « *L'OPJ verbalisant lui aurait demandé de passer aux aveux afin de recouvrer sa liberté, mais c'est devant sa résistance qu'il l'aurait détenu ainsi sur ordre de sa hiérarchie administrative. C'est la raison pour laquelle il se trouverait, jusqu'à ce jour, en détention arbitraire* », a expliqué l'Acaj. L'ONG a condamné le silence du secrétaire général de la MP dont le parti de Jean-Claude Kyungu fait partie. Elle a vivement recommandé de requérir la communication de Jean-Claude Kyungu ainsi que son dossier et d'ordonner sa libération, sans oublier de faire engager des poursuites contre les auteurs de son arrestation et sa détention illégales. Et, dans une autre lettre du 30 mars, de faire poursuivre l'actuel commandant de la police/ville de Kinshasa, alors commandant de l'unité de la police située au zoo de Kinshasa, pour séquestration de Jean-Claude Kyungu Kabila. Notons que cette situation violait les articles 17 et 18 de la Constitution, qui prescrivent notamment les conditions légales d'arrestation et de détention ainsi que de la garde à vue. L'Acaj avait sollicité de l'inspecteur général de la Police nationale congolaise, dans une correspondance du 30 mars 2017, de bien vouloir agir avec urgence et faire libérer la victime. Car, avait noté l'ONG en son temps, les officiers de police judiciaire n'avaient aucune prérogative légale de détenir des suspects au-delà du délai de 48 heures.

**Lucien Dianzenza**



Le président de l'UPCE, Jean-Claude Kyungu Kabila

défense des droits de l'homme, Me Georges Kapiamba, a appelé à la libération pure et simple du président national du parti politique Union du peuple congolais engagé (UPCE), Jean-Claude Kyungu Kabila, ainsi qu'à une enquête judiciaire pour établir les responsabilités dans cette affaire. « *L'Acaj dénonce sa détention au privé dans les locaux de l'Agence nationale de renseignement (ANR) et exige sa libération sans condition afin de lui permettre notamment de suivre des soins appropriés par rapport à son état de santé* », a dit Me Georges Kapiamba. Georges Kapiamba regrette que toutes les actions de plaidoyer menées auprès des autorités congolaises restent sans suite. Le juriste relève, en effet, que l'Acaj a

considérable de la santé de Jean-Claude Kyungu dont la famille et les proches ont manifesté leur inquiétude.

**Jean-Claude Kyungu arrêté et gardé en dehors du circuit de la justice**

La description du dossier fait par l'Acaj auprès de toutes les autorités compétentes de la RDC et étalée devant la presse dénote d'une détention arbitraire. Selon cette ONG, le président national de l'UPCE a été arrêté depuis le 13 février 2017. Détenue pendant plusieurs jours dans les installations de la police situées au zoo de Kinshasa, il a été transféré à l'ANR où il y est depuis le 10 avril 2017 jusqu'à ce jour.

Dans la correspondance adressée

## ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni MAssela  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Comptabilité et administration : Lino-Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC  
Tél. (+243) 015 166 200

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

## Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

## L'élection de la RDC fait jaser

**Le Congo Kinshasa siègera comme membre de l'institution onusienne de 2018 à 2020, à côté de trois autres États africains (l'Angola, le Sénégal et le Nigeria) malgré la campagne orchestrée à l'international visant à bloquer sa candidature.**

Ça y'est. La République Démocratique du Congo (RDC) a été finalement admise, le 16 octobre, au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU au terme d'un vote qui continue à susciter une vive controverse dans l'opinion internationale. Une victoire pour la diplomatie congolaise qui s'est investie dans ce challenge? nonobstant la campagne orchestrée par une centaine d'ONG congolaises en synergie avec certaines puissances occidentales. La fronde menée contre le régime de Kinshasa, accusé de ne pas être un bon exemple en matière de défense et de protection des droits de l'Homme, n'a pas produit d'effet escompté dans le chef du groupe des États africains siégeant au Conseil. Ces derniers, au nom de la solidarité conti-

mentale, ont apporté un soutien sans faille à la candidature du Congo-Kinshasa jusqu'à baliser la voie à son élection.

Contre toute attente, la RDC est allée au-delà des prévisions en glanant 151 voix en sa faveur alors que la majorité absolue oscillait autour de 97 voix seulement. Ce qui lui donne droit à un des quatre sièges réservés au groupe africain dans cette institution onusienne basée à Genève et qui compte au total 47 membres. Les trois autres candidats africains, en l'occurrence l'Angola, le Sénégal et le Nigeria ont respectivement obtenu 187, 188 et 185 voix. Ainsi donc, la RDC siègera de 2018 à 2020 à ce Conseil qui a récemment ouvert, à la suite des violences survenues au Kasai, deux enquêtes sur le pays.

Cette élection de la RDC a suscité des réactions en sens divers. Au niveau officiel, le satisfécit était total d'autant plus que ce fait est présenté comme la résultante des efforts menés par le chef de l'État, Joseph Kabila, qui n'a pas lésiné sur les moyens

pour parvenir au résultat. Le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Léonard Shé Okitundu, considère cette victoire comme celle de Joseph Kabila dont il salue la détermination de voir la RDC participer aux décisions de cette institution onusienne chargée des droits de l'Homme. Pour Lambert Mende qui se réjouit que d'autres États non africains aient apporté leur soutien significatif à son pays- les résultats du vote en témoignent -, « la RDC va devoir mettre à contribution son expérience en la matière au service du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU » alors que certains partenaires de la communauté internationale plongés dans le Congo baching souhaitaient lui priver de ce privilège.

#### D'une réaction à une autre

Si pour une certaine opinion, le vote de la RDC reflète les dynamiques et les règles au sein du Conseil selon que le groupe des pays africains ne fait généralement qu'entériner les propositions de can-

didatures émises, une autre refuse d'admettre la réalité pourtant implacable. Des organisations de défense des droits de l'Homme opérant en RDC, telle que l'Association africaine des droits de l'Homme (Asadho), considèrent que la RDC a usurpé un siège qui n'est pas censé lui revenir puisqu'elle n'est pas un bon élève en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme. En dépit de cette élection, l'Asadho redoute une détérioration de la situation des droits de l'Homme dans le pays, à l'approche de décembre 2017 fixé pour la tenue des scrutins d'après l'accord de la Saint-Sylvestre. Plus tranchante, l'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, a estimé dans un communiqué publié dans la foulée de cette élection que celle-ci est « une preuve de plus du manque de crédibilité du Conseil des droits de l'Homme et de la nécessité de le réformer afin de le sauvegarder ». Ce pays - allusion faite à la RDC - « connu pour sa répression politique, sa violence faite aux femmes et aux enfants, ses arrestations et déten-

tions arbitraires, ses homicides et disparitions illégales, a été élu pour travailler au sein de l'institution la plus importante pour les droits de l'Homme », a-t-elle indiqué. Et d'assurer qu'elle devrait impérativement visiter la RDC au lieu de se fier aux journalistes et aux défenseurs des droits de l'Homme pour se faire une réelle conviction sur ce qui est dit autour.

Enfonçant le clou, Louis Charbonneau, directeur de Human Rights Watch à New York, considère l'élection de la RDC comme « une gifle pour les nombreuses victimes des violations graves des droits de l'Homme » commises par le gouvernement dans tout le pays. Il est triste, a-t-il ajouté, « que les membres de l'ONU n'aient pas été plus sélectifs » dans leur choix. Dans quelle mesure l'admission de la RDC au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU va-t-elle influencer sur le processus politique dans le pays et, par ricochet, donner plus de crédit au pouvoir de Kinshasa? L'avenir nous le dira.

Alain Diasso

## UDPS

## Jean Marc Kabund suspendu de ses fonctions de secrétaire général

**À la charge du dirigeant politique, plusieurs griefs dont la malversation financière, l'abus et l'usurpation des pouvoirs ainsi qu'un comportement indigne.**

Le très volubile secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) n'est plus en odeur de sainteté avec la commission nationale de discipline ad hoc du parti. Cette structure vient de lui adresser récemment

une correspondance annonçant sa suspension. Alors qu'il venait de réserver une fin de non recevoir à une invitation de cet organe statutaire du parti l'exhortant à présenter ses moyens de défense par rapport aux griefs portés à sa charge, Jean-Marc Kabund s'est, de lui-même, disqualifié. Et la décision du conseil est tombée comme un couperet pour ce cadre de l'UDPS, dorénavant suspendu de ses fonctions de secrétaire général du parti. Il lui est reproché,

entre autres, le fait de n'avoir pas donné suite au mémorandum qui lui a été adressé en date du 5 juin 2017, relatif à la demande du congrès extraordinaire par plus de 1/3 des fédérations du pays. À sa charge également, la malversation financière ainsi qu'un comportement indigne, abus et usurpation des pouvoirs. Des griefs qui exposent Jean-Marc Kabund aux faits prévus par le régime disciplinaire en ses articles 65 et 66 des statuts, souligne la lettre que le conseil lui a adressée.

Pendant ce temps, l'intérim du secrétaire général suspendu sera assumé par le pré-séant des secrétaires généraux adjoints, a décidé le Conseil national de discipline de l'UDPS. Dans les milieux proches de l'incriminé, on récuse la procédure qui n'aurait pas été respectée tout en stigmatisant l'instrumentalisation du Conseil par une main noire, sans trop de détails. Une réunion de crise est urgemment attendue pour statuer sur cette suspension.

A.D.

## ÉNERGIE

## Quatre mois pour terminer le barrage de Katende

**Les échos en provenance de Kasumbalesa, dans le Haut-Katanga, signalent la présence d'une vingtaine de containers de matériels qui seront acheminés à Kananga pour accélérer la construction de l'infrastructure hydroélectrique qui changera la vie de millions de Congolais du centre du pays.**

Le gouvernement provincial du Haut-Katanga a confirmé l'arrivée d'un chargement de 22 containers de matériels au correspondant local de l'Agence congolaise de presse. Il est prévu à présent leur acheminement rapide par la voie ferroviaire vers la ville voisine de Kananga, dans le Kasai central. Les matériels visent à accélérer la construction du barrage de Katende, à quelque 80 km de la capitale du Kasai central. Comme le soutiennent nombre de spécialistes, ce projet va plonger l'espace kasaien dans une nouvelle ère de développement. Cette

province, riche en minerais, a raté son industrialisation à cause du déficit énergétique. Les travaux ont connu de graves perturbations à la suite du climat d'insécurité qui régnait dans le Kasai, à cause du phénomène Kamuina Nsapu. Réagissant sur cette question précise, les autorités locales ont tenu à faire une mise au point par rapport à l'information largement reprise par la presse de Kinshasa qui a fait état des pillages des matériels. Il n'y aurait pas eu de vols malgré la présence des miliciens de Kamuina Nsapu.

Après le changement de la société exécutante, les informations en notre possession font état d'un délai de quatre mois pour achever les travaux et doter enfin l'espace kasaien de cet ouvrage stratégique tant attendu. La société LPCC sera à pied d'œuvre pour veiller au strict respect de cette nouvelle échéance.

Laurent Essolomwa



Jean Marc Kabund

## ORGANISATION DES ÉLECTIONS

## Corneille Naanga maintient son délai de 504 jours

**Le patron de la Céni a affirmé, le 16 octobre lors de son exposé sur « l'état du processus électoral » dans le cadre de la tripartite Céni-gouvernement-CNSA, que plusieurs problèmes handicapent encore l'avancement du processus électoral.**

C'est un Corneille Naanga visiblement sûr de lui et de ses prévisions qui s'est présenté devant ses pairs de la tripartite pour expliquer tous les contours du processus électoral avec ses différentes contraintes et son cheminement laborieux. L'exercice a consisté à dresser l'état des lieux de ce qui a été fait à son niveau et de ce qui reste à faire pour parachever le processus. D'emblée, il a estimé raisonnable le délai de 504 jours qu'il a proposé pour organiser de bonnes élections, à la lumière des contraintes actuelles. Il est difficile de les contourner, a-t-il averti, avant d'indiquer qu'il reste ouvert à toute autre contre-proposition qui irait dans le sens d'assouplir la



Corneille Naanga

dynamique électorale. C'est, a-t-il dit, aux politiques à qui revient la dernière décision. Corneille Naanga maintient donc ses 504 jours au grand dam des participants à la tripartite dont certains estimaient le délai trop long, trouvant en cela un prétexte destiné à assurer un glissement tacite du mandat présidentiel avec, en prime, une année et demie supplémentaire. Ou l'on veut précipiter le pays vers des élections

chaotiques qui pourraient déboucher sur la contestation et la violence, ou encore l'on opte pour cette vision de la Céni qui a l'avantage de baliser la voie à des scrutins apaisés pour une alternance démocratique sans casse. Tout un dilemme pour les participants qui devront se prononcer en commissions sur cette proposition de la Céni. Plus explicite, Corneille Naanga a indiqué qu'au nombre des opérations

préélectorales que son institution est appelée à réaliser, il faudrait aussi intégrer le vote des Congolais de l'étranger. Il s'agit ici de respecter une disposition constitutionnelle qui prévoit le vote des Congolais de la diaspora uniquement pour l'élection présidentielle. Ce vote, a-t-il ajouté, passe préalablement par leur inscription sur les listes électorales. En clair, une période de trois mois est requise pour leur enrôle-

ment et ce, en partant de la fin de l'opération d'enregistrement des électeurs en cours au Kasai. L'autre question qui fâche soulevée par Naanga concerne le financement du processus électoral en lui-même. Jusque-là, le gouvernement n'a décaissé que 70 millions de dollars pendant que la contribution des partenaires de la RDC se fait toujours désirer.

À cette contrainte financière, il faudrait ajouter celle logistique avec une Céni en mal d'engins pour assurer l'acheminement des matériels électoraux. Autant dire qu'en proposant 504 jours pour organiser les élections, Corneille Naanga avait vu juste en intégrant toutes les contraintes auxquelles fait face actuellement son institution. En un mot, des moyens mobilisés et disponibles dépendra l'organisation des élections. Autrement dit, plus il y aura les moyens financiers et logistiques, plus le processus ira vite.

**Alain Diasso**

## AMNISTIE

## Les familles des prisonniers politiques désapprouvent le dernier arrêté du ministre Thambwe Muamba

**Les soixante-dix-neuf détenus contenus dans la liste des personnes à libérer, selon leurs familles, seraient inconnus et ne seraient repris dans aucune liste officielle adoptée lors de la signature de l'Accord de la Saint-Sylvestre.**

Dans une réaction du 14 octobre, les familles des prisonniers politiques se sont dites surprises de la publication de l'Arrêté ministériel du 3 octobre 2017 relatif à l'exécution de l'amnistie du 11 février 2017. Pour ces familles, les 79 prisonniers à libérer, dont les noms ont été repris dans cette décision du ministre chargé de la Justice et Garde des sceaux, Alexis Thambwe Muamba, seraient inconnus et ne seraient repris dans aucune liste officielle adoptée lors de la signature de l'Accord de la Saint-Sylvestre alors qu'ils seraient des affiliés de l'ex-rebelle Gédéon Kyungu devenu membre de la majorité présidentielle (MP). « Ce qui est encore plus grave

est que les noms des 79 bénéficiaires de cette mesure d'exécution de la dernière loi d'Amnistie sont tous des inconnus au CPRK (Prison centrale de Makala) et ils ne sont pas compris non plus dans la liste des 55 détenus amnistiés encore emprisonnés à la prison militaire de Ndolo, ou bien celles de Kassapa, Kolwezi où Buluo. De plus, aucune libération n'a été effectuée aussi bien à la prison de Makala qu'à celle de Ndolo et du Katanga depuis la publication de cet Arrêté controversé qui constitue, pour les familles des prisonniers politiques amnistiés, une provocation inacceptable », ont fait remarquer ces familles.

Donnant une liste détaillée de prisonniers amnistiés encore détenus à la CPRK et qui, depuis des années, seraient oubliés par le ministère de la Justice, « pour des raisons qui n'ont pas été élucidées ni explicitées par l'admini-

stration de la justice à ce jour », ces familles ont noté que le ministère de la Justice n'est pas à sa première liste de personnes inconnues prétendument bénéficiaires de mesures d'élargissement et qui sont néanmoins toujours présentées abusivement, par l'exécutif, comme des mesures de décrispation politique. Pour ces familles, en effet, la seule personne libérée depuis 2016 de la liste officielle des amnistiés serait Mme Ilunga, épouse de l'ex-seigneur de guerre Gédéon Kyungu, à l'occasion de son ralliement politique à la MP. « Le CFPP s'insurge contre cette application à géométrie variable de la loi d'amnistie de février 2014 et craint, selon les premières informations reçues, que les seuls bénéficiaires des dernières mesures d'amnistie ne soient, encore une fois, que les membres du groupe de rebelle sanguinaire de Gédéon Kyungu, d'ailleurs non am-

nistiables car coupables de crimes contre l'humanité et dont la majorité serait déjà en liberté », ont souligné ces familles.

Dans leur réaction, ces familles des prisonniers politiques amnistiés et toujours détenus illégalement depuis 2014 attendent des responsables aussi bien du ministère de la Justice que ceux du ministère des Droits humains et du président de la Commission nationale des droits de l'homme, de mettre un terme à cette situation d'inégalité de traitement et de déni de justice qui expose leurs pères, leurs fils et leurs époux à une privation de la liberté s'apparentant à la torture.

Pendant que ces familles réclament justice, il y en a beaucoup d'autres, à travers le pays, qui font également leur cri de détresse de ces familles des prisonniers politiques. Parmi elles, il y a celle notamment de ce militant du MLC, le parti de

Jean-Pierre Bemba, et actif dans la commune de Kintambo, Éric Mpongo Kiomba, et celle de l'activiste des droits de l'homme Scott Kabeya Lubilanjji, qui veulent également savoir pour leurs fils, disparu, pour le premier, depuis les événements de janvier 2015 alors que pour le second, sa voiture a été retrouvée, il y a près de deux ans également, accidentée sur le boulevard. Selon les informations émanant des proches de ces familles, ces dernières continuent à subir des pressions des personnes non autrement identifiées, qui veulent avoir des informations sur ces personnes dont les familles ne détiennent aucune nouvelle depuis près de deux ans déjà. Dans leur douleur, beaucoup des membres de ces familles, qui ne savent plus supporter ces pressions, ont carrément opté pour la clandestinité tout en réclamant que la justice leur soit faite.

**Lucien Dianzenza**

## GRAND KASAÏ

## Des milliers d'enfants en détresse

**La sonnette d'alarme a été tirée récemment par le président de la Ligue de la zone Afrique pour la défense des enfants élèves (Lizadeel), Joseph Godé Kayembe, au cours d'un point de presse qu'il a tenu au siège de son association, sur l'avenue des Huileries, dans la commune de Kinshasa.**

Devant un parterre de journalistes, Joseph Godé Kayembe a lancé un appel aux autorités nationales, à la population congolaise et à la communauté internationale d'apporter un appui à l'Unicef pour sauver plus de sept cent mille enfants en détresse dans le Kasai central, cette province qui a été victime des attaques de la milice Kamwena Nsapu. Dans cette partie du pays,

a-t-il fait savoir, des milliers d'enfants sont exposés à la malnutrition.

Le président de la Lizadeel a, certes, reconnu que la communauté internationale apporte son aide à plus de trois millions de personnes actuellement en situation de déplacés internes, suite au conflit du Kasai. Toutefois, soutient-il, cette assistance humanitaire devra être accrue pour toutes les populations victimes.

S'appuyant sur le rapport des humanitaires sur le terrain au Kasai central, Joseph Godé Kayembe a dressé un tableau sombre de la situation des enfants. Selon les données de ce document, explique-t-il, plus de 750 000 enfants dont 310 609 de moins de 5 ans sont atteints

de la malnutrition aiguë, suite au manque de nourriture.

A cause des pillages et des incendies d'habitations, 170 centres de santé ont été sauvagement détruits. D'autres infrastructures d'intérêt social ont été aussi mises à sac, notamment des écoles. La destruction des écoles a entraîné la déscolarisation de 359 000 filles et garçons, âgés de 5 à 11 ans.

Joseph Godé Kayembe n'a pas omis de citer des cas de décès des milliers d'enfants et leur recrutement forcé par les groupes armés. Des cas des violences sexuelles ont été aussi rapportés lors des conflits armés dans le grand Kasai, entre août 2016 et octobre 2017.

*Aline Nzuzi*



Le président de la LIZADEEL

## HYGIÈNE

## Le lavage des mains prévient le choléra

**Dans le cadre de la journée internationale du lavage des mains, célébrée le 15 octobre de chaque année, une séance de sensibilisation aux règles d'hygiène a réuni, le 16 octobre à Kinshasa, des hommes des médias membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE).**

L'activité a été organisée par l'ONG catholique Caritas-Congo. Pour cette année, la journée a été célébrée sur le thème « Nos mains notre avenir, lavons les mains avec de l'eau au savon ou avec de la cendre pour éviter le choléra. Selon les deux orateurs du jour, Paulin Makoso, chargé de communica-

tion de l'école assainie et Jeanne Mbelu, assistante technique au Programme Wash de Caritas-Congo, il est important de mettre un accent particulier sur le choléra, car sur vingt-six provinces que compte la République Démocratique du Congo, vingt-deux sont touchées par l'épidémie.

Cette maladie, due à la non-observance des règles d'hygiène et à la consommation d'eau insalubre, peut être prévenue par un simple acte: celui de lavage des mains. D'où, fait savoir Jeanne Mbelu, il est important d'associer les médias dans la sensibilisation de la population au changement des comporte-

ments. Parce que, renchérit-elle, les mains sont au centre de la transmission de beaucoup de maladies.

*aliments sans les laver, on entre en contact avec les microbes. L'aliment qui sera consommé, si les*

*aux toilettes, après le nettoyage ou changement des couches de l'enfant, avant de préparer ou toucher des aliments, avant de manger ou de faire manger et avant d'allaiter un enfant. »*

Le lavage des mains est l'une des stratégies de lutte contre les maladies dites des mains sales comme le choléra, la fièvre typhoïde. Pour bien laver les mains, il faut respecter quelques règles, à savoir faire couler un petit filet d'eau propre sur les mains ; appliquer du savon ou un peu de la cendre sur les paumes des mains ; frotter du savon ou de la cendre sur les paumes des mains ; continuer à frotter énergiquement les deux mains en passant entre les doigts tout en comptant lentement jusqu'à vingt ; rincer les mains avec de l'eau propre et enfin les sécher à l'air libre, en les secouant de haut en bas et de droite à gauche.

Il est à noter que lors du lavage des mains, ce n'est pas la quantité d'eau qui est importante, mais l'utilisation du savon ou de la cendre et le frottement des mains ainsi que des doigts qui permettent de tuer ou d'éliminer les microbes.

**A.Nz.**

**« il faut se laver correctement les mains avec du savon ou de la cendre avec de l'eau qui coule après avoir été aux toilettes, après le nettoyage ou changement des couches de l'enfant, avant de préparer ou toucher des aliments, avant de manger ou de faire manger et avant d'allaiter un enfant. »**

« Quand on touche des

*mains n'ont pas été correctement lavées, on sera directement infecté et si possible, on peut même transmettre ces microbes à quelqu'un d'autre. Si on lave correctement les mains, on casse la chaîne de transmission des microbes... »*

Pour sa part, Paulin Makoso, qui a rappelé l'histoire de la journée internationale de lavage des mains, a plus insisté sur les cinq moments clés de lavage des mains : « il faut se laver correctement les mains avec du savon ou de la cendre avec de l'eau qui coule après avoir été



Les journalistes impliqués dans la sensibilisation de la communauté sur le lavage des mains

## CLASSEMENT-FIFA

La RDC occupe la 35<sup>e</sup> place mondiale en octobre

L'instance mondiale du football a actualisé, le 16 octobre, en son siège à Zurich, en Suisse, son classement mensuel des pays selon les prestations de leurs équipes.

La République Démocratique du Congo (RDC) qui avait réculé à la 42<sup>e</sup> position, après sa défaite contre la Tunisie (1-2) en troisième journée des éliminatoires du Mondial en septembre, a fait un bond de sept places pour occuper la 35<sup>e</sup> position en octobre. Sa victoire de deux buts à un contre la Libye, à Monastir en cinquième journée, et le match égalité concédé à domicile face à la Tunisie (2-2), en quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018, ont impacté sur son classement en ce mois d'oc-



Les Léopards de la RDC

tobre. En effet, le classement de la Fédération internationale de football association (Fifa) indique que le pays du ballon d'or congolais 1973, Bwanga Tshimen, occupe la 35<sup>e</sup> position, quittant la 42<sup>e</sup> place du mois de septembre.

Si le match à égalité contre la Tunisie a permis à la RDC de remonter dans le classement, il a cependant sensiblement réduit les chances de qualification des Léopards pour la Coupe du monde Russie 2018. L'on a encore frais en mémoire que

les Aigles de Carthage tunisiens ont refait, en moins d'un quart d'heure de la fin du temps réglementaire, un retard deux buts, réalisant une remontada redoutée du côté congolais. Les matchs de la dernière journée du groupe A des

éliminatoires qui opposeront la RDC à la Guinée et la Tunisie à la Libye, en novembre, pourraient juste être des formalités. La Tunisie pourra valider en bonne et due forme sa participation au Mondial russe, alors que la RDC aurait passé à côté d'une qualification qui pourtant s'était clairement dessinée avant de s'étioler rapidement. Toutefois, une victoire de la RDC contre la Guinée permettra de grappiller encore quelques places au classement Fifa de novembre. En attendant, le pays se contente donc de cette 35<sup>e</sup> place mondiale et 4<sup>e</sup> en Afrique, devancée par la Tunisie, l'Égypte et le Sénégal. Au niveau mondial, l'Allemagne garde la première place, devant le Brésil et le Portugal.

**Martin Enyimo**

## VIE DES CLUBS

## De nouveaux joueurs pour FC Renaissance du Congo

La formation sportive, qui va disputer la phase des groupes du championnat national de football, profite de la pré-saison pour remanier et renforcer son effectif après le départ d'un groupe de joueurs.

Après sa participation au play-off de la 22<sup>e</sup> édition du championnat national de football, le FC Renaissance du Congo a largement gagné sa place dans l'élite du football national. Le club tuteuré par le pasteur évêque, Pascal Mukuna, a aussi eu sa première expérience africaine (Coupe de la Confédération) après son premier sacre national, le trophée

Mutambale Beni et Nzau de Real Impact, Agozo de l'OC Idimu, Kanda de l'ancien Tornado devenu PJSK, Ikoyo de Shark XI FC, Kiyungu de l'OC Idimu, Kambo de l'OCK, Bekwa de l'As Bantu, Tongo de Bukavu Dawa au Sud-Kivu, Masudi de Sanga Balende et Kone de l'As Dragons. FC Renaissance a également engagé des joueurs venus de l'étranger, notamment le Malien Coulibaly Fuseini en provenance de l'Étoile du Congo de Brazzaville et deux gardiens de buts emmenés par l'entraîneur ivoirien, François Guehi, du FC Renaissance, Nkoto Epa de l'AS Cheminots de Pointe-Noire et Foutou de la Mancha de



FC Renaissance du Congo saison 2017-2018

de la Coupe du Congo de football. Cependant, cette équipe connaîtrait une certaine crise due à un conflit incompréhensif entre dirigeants. Elle a, de ce fait, recruté quelques nouveaux joueurs qui ont été présentés, le 14 octobre, au stade Tata Raphaël, en présence des milliers de supporters qui ont investi les gradins comme à leur habitude. Ces joueurs proviennent des clubs ayant disputé la Division 1, le championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfin). Il s'agit, entre autres, de Nzuzi de Real de Kinshasa,

Brazzaville. Le Congolais de Brazzaville, Toure Poba, lui, vient plutôt de Borage en Serbie. Le Brésilien Vanderlay Da Silva est parti, deux autres viennent d'arriver, Georges et Santana Alexandre. Une bonne partie des joueurs a choisi de quitter le club orange, mais quelques anciens de l'ossature sont restés, précisément Inonga Baka Enoch, surnommé « Varane », Rachidi Musinga, Nzungu Mafuana, Nfingi Magema, Ngana Lemo Julio, Kalindula Nsoki Kakubi Darius et Vincent Tshala.

**M.E.**



**LE COURRIER DE KINSHASA**

www.lesdepechesdebrazzaville.com

**BON PLAN!**

**RECRUTEMENT**



**Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent**

**FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES**

rejoignez notre équipe marketing



**+243.856.43.6723**

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau  
Avenue des Douanes n°4  
Kinshasa, Gombe - RDC

## UNION AFRICAINE

## Le Parlement continental en pleine crise existentielle

Sa devise : « Une Afrique, une voix ». Mais depuis sa mise en place en 2004, l'institution régionale a bien du mal à se faire entendre, du fait que dans l'hémicycle, des députés exaspérés interpellent un à un le président : « mais à quoi servons-nous ? ».

« A chaque fois qu'on est ici, on s'agite sur la même préoccupation. Si on ne peut pas légiférer, ce n'est pas la peine d'être là ! », s'emporte Corneille Padonou du Bénin, devant ses collègues. « Il n'y a rien qui mérite d'être salué à propos du Parlement dans sa forme actuelle », assène Floyd Shivambu, un député représentant l'Afrique du Sud. Et d'ajouter : « Par définition, un Parlement est supposé être un organe législatif. Mais ce forum n'est pas un Parlement, c'est simplement une plate-forme de discussion qui n'a pas de pouvoir législatif », avant d'affirmer : « C'est de l'argent et du temps perdus ».

Le Parlement panafricain (PAP) siège à Midrand, en Afrique du Sud, et compte 229 députés représentant 51 pays, nommés parmi leurs élus. Avec un budget annuel de 22 millions de dollars, le PAP se réunit deux fois par an pour des sessions qui mobilisent 60 interprètes. Les députés y siègent aux frais de leurs pays respectifs, qui prennent en charge leurs billets d'avion, logement et nourriture. Sur le papier, cette Assemblée est le bras législatif

**« Par définition, un Parlement est supposé être un organe législatif. Mais ce forum n'est pas un Parlement, c'est simplement une plate-forme de discussion qui n'a pas de pouvoir législatif »**

de l'Union africaine (UA). En réalité, elle n'est dotée que de pouvoirs consultatifs. « Son rôle se limite essentiellement à adopter des recommandations », se lamente son secrétaire général adjoint, le Tchadien Gali Massa Harou.

Un document, le protocole de Malabo de 2014, aurait dû changer la donne. Il confère au PAP des pouvoirs législatifs, mais est resté à ce jour lettre morte. Cinq pays seulement l'ont ratifié, sur les 28 nécessaires. Ouverte le 9

octobre, la session qui s'achève vendredi prochain, a une nouvelle fois servi d'exutoire à frustrations des parlementaires. « Vraiment, on ne comprend rien. Ici, tout le monde est d'accord pour qu'il soit ratifié », s'impatiente l'Algérien Mohamed Tayeb Laskri. « A cette allure, il va nous falloir vingt ans pour ratifier le protocole », prévient son collègue tanzanien, David Silinde. Le PAP fait office de « salon, de groupe d'amitié », résume, le député égyptien, Moustafa El Gindy.

## Comment expliquer cette réticence ?

Les pays se montrent réticents à l'idée de doter le Parlement de réels pouvoirs, pour la simple raison qu'ils « ont peur de perdre leur souveraineté et craignent l'ingérence des pouvoirs internationaux », avance Moustafa El Gindy, en rappelant que l'UA est financée aux trois-quarts par des partenaires internationaux, dont l'Union européenne. Les Etats membres de l'UA n'ont pas à s'inquiéter, tente toutefois de rassurer le président du Parlement, le Camerounais Roger Nkodo Dang. « Il y a pas mal de domaines dans lesquels le PAP peut légiférer » comme le changement climatique et le terrorisme, « sans toutefois s'attaquer aux domaines réservés des Etats », souligne-t-il.

Faute de pouvoir de décisions, le Parlement fait donc office d'arbre à palabres. Une élue appelle de ses vœux la fin des migrations économiques, un autre salue la levée des sanctions américaines contre le Soudan, le président dénonce la Cour pénale internationale. Dans ce contexte, le Parlement souffre logiquement d'un problème de visibilité et de reconnaissance. Et pas seulement auprès de la population africaine. Des pays membres n'acceptent toujours pas les passeports panafricains des députés, s'insurgent des parlementaires. Roger Nkodo Dang dénonce même le manque de considération de la « maison mère », l'Union africaine. Seul un président de la commission de l'UA, Jean Ping, « a pris la peine de venir s'exprimer dans le Parlement », regrette-t-il.

J.M.L. et AFP

## SEMAINE DE L'AFRIQUE

## Le chef de l'ONU appelle à regarder l'énorme potentiel africain

A l'occasion du lancement de la Semaine de l'Afrique le 16 octobre, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé la communauté internationale à porter son attention sur le potentiel africain au lieu d'insister sur les problèmes que rencontre ce continent.

« L'objectif (...) n'est pas d'insister sur les aspects problématiques que nous avons en Afrique comme partout dans le monde », a dit Antonio Guterres lors d'un discours, cité par un communiqué publié par l'ONU. « Notre objectif, c'est essentiellement de regarder l'énorme potentiel africain et de voir comment on peut s'unir pour transformer ce potentiel de façon qu'il se développe pleinement ».

En assistant au début de l'année au sommet de l'Union africaine, le chef de l'ONU avait souhaité inaugurer une nouvelle ère de l'histoire de la coopération fondée sur une conviction essentielle. « Cette conviction, c'est tout simplement que la communauté internationale doit changer sa manière de voir le continent africain. L'Afrique est un espace de résilience et une terre d'opportunité », a-t-il dit.

La Semaine de l'Afrique, qui célèbre et met en valeur les progrès et les réalisations de l'Afrique en matière de développement social, économique, politique et environnemental, est un événement annuel organisé par le Bureau du conseiller spécial pour l'Afrique. Depuis son lancement en 2010, la Semaine de l'Afrique a évolué pour se focaliser sur l'ensemble des priorités de développement de l'Afrique, couvrant les domaines de la paix, la sécurité, la gouvernance, des droits humains et du développement socio-économique environnemental.

« Ces dernières années, le conti-



Antonio Guterres (DR)

ment a fait des progrès dans la réduction de la pauvreté, la diversification des économies, la construction d'une classe moyenne et la croissance dans une série de secteurs tels que la banque, les télécommunications et le commerce de détail », a noté M. Guterres. « Davantage d'enfants - et surtout de filles - vont à l'école primaire. Davantage de femmes siègent dans les parlements. Les décès d'enfants et de mères ont été réduits, tout comme la prévalence du VIH/sida », a-t-il indiqué, avant d'ajouter : « Notre défi commun est de poursuivre nos efforts en nous appuyant sur ces progrès ».

Selon le secrétaire général, le partenariat entre l'Union africaine et l'ONU est crucial et il est nécessaire d'aligner le Programme des Nations unies pour le développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Pour renforcer le partenariat ONU-UA dans le domaine de la paix et la sécurité, un accord-cadre avait été signé, il

y a quelques mois, entre Antonio Guterres et le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki. Un autre accord-cadre est en cours d'élaboration pour renforcer ce partenariat en matière, cette fois, de développement durable.

Mais selon le chef de l'ONU, il y a encore des efforts à fournir pour promouvoir le développement durable. Pour lui, il est question de mettre l'accent sur les jeunes d'Afrique ; autonomiser les femmes et les filles du continent ; et tirer parti, de façon innovante, des ressources et du financement du développement. « La Semaine de l'Afrique est un moment important pour sensibiliser et susciter un soutien. Je suis convaincu qu'ensemble nous pouvons relever ces défis. Nous pouvons construire une meilleure plate-forme de collaboration. Nous pouvons garantir une Afrique plus pacifique et plus prospère où personne n'est abandonné », a conclu Antonio Guterres.

Josiane Mambou Loukoula

## INVESTISSEMENT

## Première édition du Forum PPP-Afrique sur le financement des infrastructures et l'énergie

**A l'initiative de la société Trainis, l'événement se tiendra les 24 et 25 octobre à Paris, en France, aux salons Hoche, sur le thème "Relever le défi de l'énergie et des infrastructures en Afrique".**

L'événement est organisé par Trainis, leader africain de la formation professionnelle continue, afin d'aider les entreprises à impulser de grands projets d'infrastructures. Il a pour objectif de faciliter le développement des infrastructures en Afrique. Cette réunion permettra de répondre aux défis des gouvernements africains engagés dans des politiques volontaristes visant à encourager et à favoriser l'implication du secteur privé dans le financement des projets étatiques structurants, débouchant sur la mise en place de contrats Partenariats public-privé, par exemple, sous la forme de concessions.

Ce forum de haut niveau va ras-

sembler plus de 300 cadres et décideurs africains et européens avec des intervenants comme Ibrahima Kassory Fofana, ministre d'Etat de la Guinée; Moussa Mara, ancien Premier ministre du Mali; Bernard Kouchner, ancien ministre français des Affaires étrangères; Charles Paradis, directeur général de Bouygues Concessions.

L'Afrique fait face aux défis majeurs créés par une urbanisation sans précédent, une démographie forte avec une population majoritairement jeune, une croissance économique soutenue depuis une décennie et une classe moyenne émergente et exigeante. A cela s'ajoutent la rareté des ressources financières et les incertitudes créées par la crise financière internationale qui rendent difficile la mise en œuvre de politiques de développement viables reposant sur des infrastructures de quali-

té. Le Forum PPP est donc une opportunité exceptionnelle pour les investisseurs ainsi que les entreprises internationales à investir et se développer en Afrique. Il est question de s'imprégner de cette dynamique et des possibilités de partenariats dans un cadre unique de promotion pour les Etats auprès d'investisseurs et de groupes privés internationaux.

Il s'agit de créer un environnement propice aux échanges, un cadre de proximité favorisant un dialogue productif entre décideurs et acteurs-clés des secteurs public et privé, les investisseurs internationaux ainsi que les institutions de promotion de l'investissement. Parmi les attentes, il est question de permettre au public d'examiner les opportunités et le cadre de développement des investissements privés dans les pays africains.

Noël Ndong



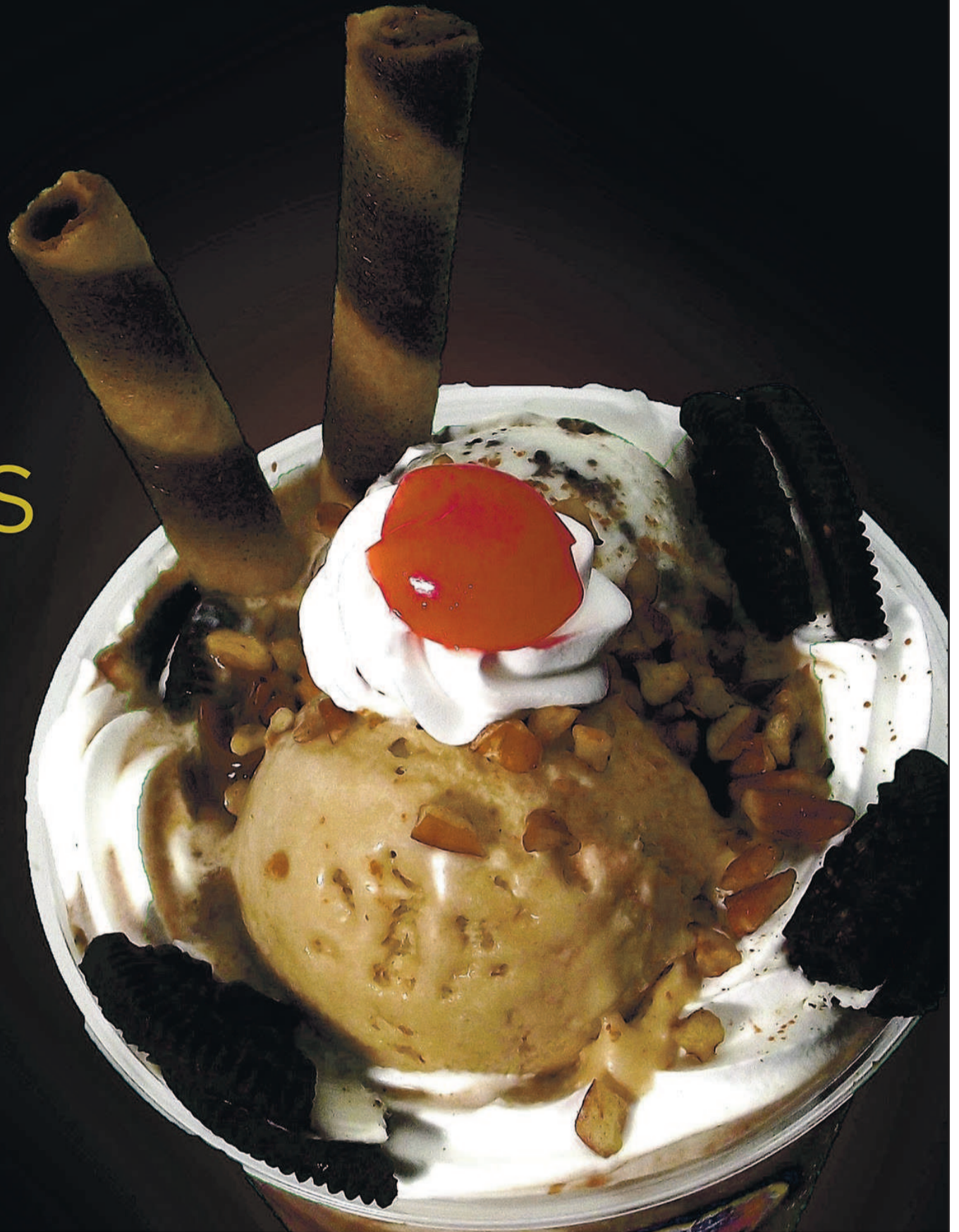
LE RESEAU DES SMARTPHONES

## PROMO MILLIONNAIRE Liste des gagnants

26 octobre 2017		27 octobre 2017		28 octobre 2017	
Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
05 030 30 18	<b>10 000 FCFA</b>	05 041 84 46	<b>10 000 FCFA</b>	04 438 07 04	<b>10 000 FCFA</b>
05 595 95 09		04 044 96 80		05 736 81 23	
05 080 05 58		05 76438 01		05 702 78 04	
05 683 33 60		05 354 66 21		05 787 31 18	
04 459 73 97		05 589 24 41		04 477 24 80	
05 339 93 48	<b>20 000 FCFA</b>	05 022 25 96	<b>20 000 FCFA</b>	04 460 46 18	<b>20 000 FCFA</b>
05 502 25 15		05 045 44 61		05 728 36 46	
05 624 24 84		05 698 61 77		05 663 19 25	
04 015 47 56		04 003 04 40		05 310 82 97	
05 026 73 50		04 449 34 55		05 534 81 75	
056455362	<b>50 000 FCFA</b>	05 503 88 67	<b>50 000 FCFA</b>	05 766 17 29	<b>50 000 FCFA</b>
053377541		05 569 11 77		05 569 1996	
053409014		05 655 85 13		05 575 59 90	
057595915		05 020 75 19		05 744 47 18	
050516544		05 03114 47		05 569 67 02	
056846281	<b>100 000 FCFA</b>	04 448 06 82	<b>100 000 FCFA</b>	05 073 02 74	<b>100 000 FCFA</b>
056201323		04 422 83 41		056829940	
053654380		05 641 87 58		05 732 53 74	
044531907		05 367 33 00		04 031 2083	
055261894		04 451 92 10		05 353 79 07	
<b>055816465</b>		<b>057044122</b>		<b>050417465</b>	
<b>1 000 000 FCFA</b>		<b>1 000 000 FCFA</b>		<b>1 000 000 FCFA</b>	



# CRÈMES GLACÉES



*Nos crèmes glacées sont faites maison*

VANILLE  
PISTACHE  
ANANAS  
CITRON  
FRAISE

BANANE  
CAFÉ  
CHOCOLAT  
STRACCIATELLA  
AMARENA

**MAYA MAYA**

*Parfum Grand Marnier et Paillettes d'Or*

UNE BOULE · 2 500 FCFA | DEUX BOULES · 5 000 FCFA | TROIS BOULES · 7 000 FCFA  
SUPPLÉMENT CHANTILLY, SAUCE CHOCOLAT, COULIS · 1 000 FCFA



**PEFACO HOTEL MAYA MAYA**

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

★★★★★

## CRISE ÉCONOMIQUE

## L'Upads propose des pistes de sortie

**Au cours d'un point de presse organisé le 17 octobre à Brazzaville, le premier secrétaire de la première formation politique de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, a énoncé une série de propositions pouvant permettre au Congo de sortir de la situation économique actuelle et du climat d'insécurité prévalant dans Pool.**

Concernant la crise économique et financière sous le poids de laquelle ploie le pays, le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a rappelé que le Fonds monétaire international (FMI), au cours de son récent séjour de travail au Congo, a estimé la dette à 5329 milliards francs CFA, soit environ 110 % du PIB. Par ailleurs, Pascal Tsaty Mabiala a encouragé les discussions entamées entre cette institution financière et le Congo, dans le but de conclure un programme de relance économique.

Dans le même ordre d'idées, il a indiqué que la mise en œuvre de ce programme de réformes aurait

pour conséquence immédiate, la réalisation entre parenthèses du programme du président de la République et l'harmonisation du Plan national de développement avec les exigences dudit programme.

Ainsi, a ajouté Pascal Tsaty Mabiala, l'Upads propose six mesures urgentes pour juguler la crise économique et financière actuelle, à savoir l'apaisement et l'assainissement du climat politique national par le règlement au fond et au plus vite de la guerre du Pool ; l'harmonisation des recettes et des dépenses de l'Etat par une discipline budgétaire rigoureuse ; la lutte effective contre les antivaleurs et anti-mo-

dèles ; le contrôle et la fiscalisation des patrimoines ainsi que le renforcement des sanctions pénales pour les infractions d'enrichissement illicite ; l'institution d'une politique de préférence nationale dans l'équipement des administrations publiques à tous les niveaux, afin de soutenir les petites et moyennes entreprises et les petits artisans pour qu'ils participent, eux aussi, à la création de la richesse nationale, et enfin la responsabilisation de toutes les forces politiques, de la société civile et des personnalités indépendantes, soucieuses du devenir du Congo, dans l'exécution dudit programme de réformes en vue d'obtenir une plus grande adhésion populaire.

Pour ce qui est de la crise du Pool, Pascal Tsaty Mabiala a salué la démarche présidentielle qui a consisté à réunir les sages et notables de ce département, le 3 octobre dernier à Brazzaville, en

vue, a-t-il renchéri, de créer des conditions de sortie des forêts des miliciens ninjas à travers l'ouverture des couloirs humanitaires sécurisés.

Tirant les leçons du passé, en faisant allusion aux prétendus disparus du Beach de Brazzaville, le premier secrétaire de l'Upads a proposé que les couloirs sécurisés soient placés sous la tutelle d'une commission spéciale associant la Croix rouge, les parlementaires, les personnalités du monde religieux, les membres du Conseil national des sages du Congo, le Haut-commissariat chargé de la réinsertion des ex-combattants. De même, l'Upads demande que soient levées les barrières de contrôle sur la route Brazzaville-Pointe-Noire, en particulier dans le Pool où elles sont transformées en des lieux de rackets organisés par la Force publique.

En outre, Pascal Tsaty Mabiala a proposé que par un message

radio-télévisé le président de la République annonce à l'opinion nationale et internationale la fin des hostilités dans le Pool et l'organisation d'une table ronde à laquelle le Pasteur Ntumi doit prendre part.

S'agissant de cette table ronde, a-t-il précisé, elle devrait se pencher, entre autres, sur les moyens d'aboutir à une paix durable et sincère. « La table ronde aura en particulier pour objet d'étudier les modalités d'indemnisation des populations victimes innocentes de cette guerre, témoignage de la solidarité de la nation, comme l'ont bénéficié à juste titre d'autres compatriotes, et aussi éloigner le sentiment qu'ont certains de nos frères du Pool d'être les mal aimés de tous les régimes qui se sont succédé au Congo », a-t-il déclaré.

Roger Ngombé

## FINANCES PUBLIQUES

## Des mesures pour améliorer la gestion de la dette

**La plate-forme Dette et développement du Congo a réalisé durant la période 2010-2015, une étude sur la dette publique en République du Congo. L'objectif de cette étude est d'apporter une contribution à l'analyse des problèmes d'endettement extérieur de ce pays qui, toutefois fait recours au Fonds monétaire international pour stabiliser son économie.**

« La vision pour nous était d'avoir une cartographie de la dette publique congolaise. Nous ne pouvons pas dire que cette étude est complète et suffisante, elle nous permet simplement de savoir comment apporter notre contribution », a indiqué le coordonnateur de cette plate-forme, Michel Ntsikabaka.

D'après le rapport de cette étude, le taux actuel de l'endettement s'implique par l'importance des investissements publics dans le domaine des infrastructures. Le programme d'investissements publics accumulés avec la municipalisation accélérée serait la cause principale de l'accélération de l'endettement dont le stock est passé de 20% du Pib en 2010 à 117% en 2017.

**« La vision pour nous était d'avoir une cartographie de la dette publique congolaise. Nous ne pouvons pas dire que cette étude est complète et suffisante, elle nous permet simplement de savoir comment apporter notre contribution »**

La dette publique intérieure est relativement peu importante. Elle ne représentait que 5,4% du Pib en fin 2014. Entre 2010 et 2015, la dette extérieure a, quant à elle, connu une progression constante. Elle est passée de 182 milliards FCFA à 1894 milliards.

Pour faire face à cette situation et améliorer la gestion de cette dette, le Congo a l'obligation, entre autres, de rendre compte de la gestion des finances publiques ; d'adopter la culture de l'évaluation ; lutter systématiquement contre la corruption avec l'adoption d'organes dans lesquels la société civile et le secteur privé constitueraient 60% des effectifs. Il faudrait qu'il y ait de même, une transparence dans la passation des marchés publics ainsi que dans la gestion des ressources naturelles.

En outre, ce rapport exhorte également le gouvernement à contrôler la dette et son volume, modifier sa composition, encourager l'épargne interne, procéder à une meilleure orientation des dépenses nationales puis stimuler les investissements privés nationaux.

Signalons que la dette intérieure n'a pas été abordée à cause du fait que l'analyse de la viabilité de la dette par le FMI et la BM concerne principalement la dette extérieure, souligne le rapport.

Lopelle Mboussa Gassia

## DÉVELOPPEMENT

## Validation du rapport provisoire des besoins en renforcement des capacités du Congo



Les membres du présidium lors des travaux de l'atelier (Adiac)

**Les experts issus d'un certain nombre de départements ministériels ont procédé, le 17 octobre à Brazzaville, à l'examen en vue de la validation du rapport provisoire sur l'évaluation des besoins en renforcement des capacités de la République du Congo.**

Cette rencontre a été organisée dans le cadre du projet de Renforcement des capacités en statistiques, études prospectives et planification pour la lutte contre la pauvreté en République du Congo (Respec), financé à hauteur de 216.000 dollars US (environ 108 millions francs CFA) par l'Association pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF). Au niveau de l'administration centrale et décentralisée, le document soumis à l'approbation des experts notifie, entre autres, les besoins en renforcement des capacités au titre du cadre institutionnel, des ressources humaines, des moyens techniques et matériels. Concernant le secteur privé,

le document relève la nécessité d'amélioration du climat des affaires, de même que le renforcement des structures chargées d'appui aux acteurs opérant dans ce domaine.

« Le but de l'étude est de faire l'état des besoins en renforcement des capacités du Congo. Sur la base de cette étude sera élaboré un programme-pays de renforcement des capacités, qui sera financé par l'ACBF », a expliqué le Pr. Ballo Zié, un des trois consultants ayant réalisé ladite étude.

Ce rapport provisoire est conçu en fonction des besoins identifiés en renforcement des capacités des administrations publiques et privées, ainsi que de la société civile du Congo. Il sou-

ligne les forces et les faiblesses de l'administration publique, les insuffisances des capacités des acteurs des secteurs public et privé, de la société civile.

« Il s'agit en fait de la phase de validation du rapport provisoire. Après débats, les consultants prendront en compte les recommandations faites par les membres du comité. Une fois le rapport adopté, il sera envoyé à l'ACBF, qui mettra en place au Congo un programme-pays, s'étalant généralement sur cinq ans », a indiqué le coordonnateur de Respec, Omer Pierre Claver Ivouba.

Hormis le Respec, l'ACBF a déjà financé au Congo le projet de renforcement des capacités financières et celui de renforcement des capacités des organisations de la société civile.

Christian Brice Elion

## DÉPARTEMENT DU POOL

## Le cardinal Nzapalainga prêche l'amour et exhorte au retour de la paix

En mission pastorale à Brazzaville, son éminence le cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui (Centrafrique), a effectué, le 11 octobre, une visite à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, où il a réconforté les 450 personnes déplacées de plusieurs villages du fait de l'insécurité causée par les ninjas nsiloulou de Frédéric Bintsamou alias Pasteur Ntoumi.

En compagnie du maire de la commune urbaine de Kinkala, Jean Kifoua, et du député suppléant de la localité, Jean Paul Malonga, son éminence a visité les quatre sites qui abritent les personnes déplacées à qui il a prêché les vertus d'amour, de paix, d'unité et de pardon. « Dieu ne vous a pas oubliés en ces moments difficiles que vous traversez. Il vous accompagnera très bientôt lorsque vous regagnerez vos maisons et vos villages respectifs », a-t-il précisé à

ces centaines de personnes en détresse.

Au cours de cette visite pastorale ponctuée par une célébration eucharistique en la cathédrale Sainte-Monique de Kinkala, l'archevêque de Bangui a invité le peuple de Dieu de ce département à être, comme le veut le Christ, des artisans de la paix sans laquelle rien ne peut se faire. « Heureux sont les artisans de la paix », a précisé le cardinal Nzapalainga dans son homélie soulignant, par ailleurs, « qu'il faut pardonner sans cesse afin que le seigneur crée

autour de vous le climat de paix, d'amour et d'unité ».

Le déplacement par route de l'archevêque de Bangui, en compagnie de leurs Excellences Mgrs Louis Portella Mbouyou, évêque de Kinkala; Miguel Olaveri, archevêque de Pointe-Noire, ainsi que des autorités départementales du Pool dont le préfet et le président du conseil départemental, témoigne de la volonté de l'église catholique à œuvrer pour la libre circulation dans cette partie du pays.

Il augure une ère nouvelle vers l'ouverture, comme annoncé le 3 octobre par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, des couloirs humanitaires sécurisés devant permettre aux ninjas de sortir, sans être inquiétés, des forêts du Pool.

La Rédaction



## ACTION SOCIALE

## L'AJC apporte une assistance à l'Institut des jeunes sourds

Le président de l'Association les jeunes cadres (AJC), Florian Koulimaya, a remis le 17 octobre à Brazzaville, un don composé de fournitures scolaires (sacs, craies, rames, teeshirts, photocopieuse, etc.) aux élèves et à l'administration de l'Institut des jeunes sourds.

Ce don est la réponse de l'AJC à l'appel lancé par la direction de cet établissement lors d'une opération d'assainissement, organisée le 1er octobre dernier à l'occasion de la rentrée scolaire 2016-2017. Il a été réceptionné par le directeur de l'Institut des jeunes sourds, le frère Mesmin Edgard Lekoubi de la Congrégation des sœurs Saint Gabriel.



« Notre arrivée aujourd'hui est liée au message phare, qu'on veut vous faire passer. Nous ne voulons pas que vous vous sentiez délaissés ou abandonnés. Le handicap ne peut pas être un inconvénient pour réussir. Vous devez l'avoir dans votre mentalité. C'est le

message qu'on voulait faire passer », a indiqué Florian Koulimaya.

Appréciant le geste de l'AJC et de ses partenaires, le directeur de l'Institut des jeunes sourds, Mesmin Edgard Lekoubi, a déclaré que « ce don soulagera à n'en point douter; tant soit peu, les élèves et l'administration dans le travail quotidien ».

Sur le sens de ce geste, la chargée des programmes des volontaires des Nations unies au Congo et au Gabon, Sika Raoul Sanda, a fait savoir que « c'est un geste que nous encourageons beaucoup. En tant que volontaire, nous encourageons beaucoup de personnes dans la communauté à s'engager volontairement dans les actions d'entraide. Alors, ça rejoint les objectifs mondiaux de ne laisser personne au bord de la route. Les jeunes malentendants ont besoin de notre aide; de la communauté pour pouvoir les aider à s'éduquer; à devenir des personnes qui peuvent contribuer dans la société ».

Guillaume Ondzé

MINISTRE DE L'INTERIEUR  
CHARGE DE LA SECURITE PUBLIQUE  
DIRECTION DE CABINET  
SECRETARIAT PARTICULIER  
N° 046/MIS/DIRCAB/SP.17

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
Unité - Dignité - Travail

**NOTE CIRCULAIRE**

A l'attention des Responsables des Administrations en charge de la gestion des frontières terrestres, aériennes et fluviales de la République Centrafricaine.

**Objet :** Matérialisation de la libre circulation des ressortissants de la CEMAC en application de la décision des Chefs d'Etat lors de leur sommet extraordinaire du 26 juin 2013.

Il est porté à la connaissance des responsables des administrations en charge de la gestion des frontières terrestres, aériennes et fluviales, qu'en application des hautes instructions des Chefs d'Etat contenues dans l'Acte Additionnel n° 01/13-CEMAC-070 U-CCE-SE du 26 juin 2013, la libre circulation des Ressortissants des six (06) Etats membres de la CEMAC est intégrale sur l'ensemble du territoire communautaire.

A cet effet, tout ressortissant de l'un des Etats membres ci-après : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad, détenteur d'une pièce d'identité sécurisée (Passport ou Carte Nationale d'Identité) en cours de validité, n'est plus soumis à l'obligation de visa d'entrée ou d'annulation de sortie pour tout séjour ne dépassant pas trois (03) mois (90 jours) en territoire centrafricain.

La présente Note Circulaire, qui prend effet à compter de la date de sa signature, fera l'objet d'une large diffusion auprès de toutes les administrations en charge de la gestion des frontières de la République Centrafricaine et publiée partout où besoin sera.

Fait à Bangui, le 13 OCT 2017

**Ampliation :**

- PRCE ;
- PMCG ;
- Commission CEMAC ;
- MAECE ;
- MDN ;
- MET ;
- Archives.

Le Ministre de l'Intérieur,  
Chargé de la Sécurité Publique

Le Cardinal de Bangui  
Dieudonné Nzapalainga

## TOURISME ET ENVIRONNEMENT

# Une mission de l'ONU à Brazzaville pour la préservation des tourbières du bassin du Congo

L'équipe d'experts du Programme des Nations unies pour l'environnement, en séjour de travail à Brazzaville, a échangé, le 16 octobre, avec la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan Nonault, sur la conservation d'un énorme puits contenant 30 milliards de tonnes de dioxyde de carbone piégé dans une tourbière, situé dans la partie centrale du bassin du Congo.

La mission, la deuxième du genre, est la poursuite de la première effectuée au mois de mars dernier. Au cours de celle-ci, des discussions avaient permis aux partenaires d'identifier les actions gagnant-gagnant, liées à la conservation et à la gestion durable des tourbières du bassin du Congo. Les deux parties se sont accordées, au terme de leur échange du 16 octobre, pour gérer de manière durable cet écosystème d'une importance capitale non seulement pour le Congo mais aussi pour toute l'humanité.

« Nous sommes venus nous assurer que le Congo nous accompagnera à relever le profit de cet écosystème au niveau de la Cop 23. Nous

sommes également ici pour préparer la troisième réunion des pays partenaires de l'initiative mondiale sur les tourbières qui se tiendra, à Brazzaville, au premier trimestre 2018 », a indiqué Daniel Pouakouyou, l'un des experts de l'ONU Environnement.

Les tourbières du bassin du Congo regorgent d'une quantité de carbone équivalant à 228 millions d'hectares du massif forestier du bassin du Congo. Elles sont situées entre les deux Congo, dans la partie centrale du bassin du Congo. Daniel Pouakouyou estime que « Si ce stock de carbone est libéré, cela perturbera tout le climat du monde. On a tout intérêt de travailler ensemble,



Les deux parties s'entretiennent (Adiac)

de manière transversale, avec tous les partenaires nationaux et internationaux pour contenir cette bombe climatique là où elle se trouve, on ne la laissera pas exploser».

Pour sa part, la ministre du Tourisme et de l'environnement pense qu'il faut préserver ce poumon écologique car beaucoup n'en sont pas conscients. « La déforesta-

tion se fait, nous sommes dans l'élaboration d'un retro-planning qui nous amène à la Cop 23 avec une démarche mutuelle commune à celle de l'ONU Environnement et, nous sommes en train de préparer cette grande assemblée qui se tiendra à Brazzaville. Il nous faut travailler avec tous les secteurs: le gouvernement, le secteur privé, la société civile, les ONG et impliquer les collectivités locales », a précisé Arlette Soudan Nonault.

Après Brazzaville, l'équipe d'experts du programme des Nations unies pour le développement se rendra ce 18 octobre à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, en vue de poursuivre ce dialogue sur la préservation des tourbières du bassin du Congo avec les autorités de ce pays.

Rosalie Bindika

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente**  
Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:  
Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)

## IN MEMORIAM



14 novembre 2016 – 14 novembre 2017

Bientôt un an qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre regrettée journaliste émérite, Nancy France Mary Loutoumba, cheffe de service Économie au quotidien « Les Dépêches de Brazzaville ».

En cette date de triste anniversaire, notre rédaction et la famille de l'architecte Dan Dominique Lutumba s'associent à tous ceux qui l'ont connue afin d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

À cette occasion, des messes d'action de grâces seront dites, tous les dimanches, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire de Baongo (O.C.H. La Glacière) durant la période du 22 octobre 2017 au 28 janvier 2018 aux cultes de 10 h 30'.

Notez que la messe anniversaire de l'illustre disparue est prévue pour le 19 novembre 2017.

« Ya Nancy » gravée dans nos cœurs, nous ne t'oublierons jamais !!!

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL FÉMININ

## L'AC Colombe caracole en tête

**Le club a confirmé sa suprématie sur son plus sérieux rival, le Football club féminin La Source, grâce à sa victoire 2-1, le 16 octobre, au stade Alphonse-Massamba-Débat en clôture de la 3<sup>e</sup> journée**

Le « sans faute » continue pour les joueuses de l'AC Colombe dans le championnat de football féminin qui se joue en phase unique avec six formations. Après avoir humilié le CESB 9-0 puis corrigé Royal RF 3-0, l'AC Colombe a confirmé sa forme du moment en contraignant le Football club féminin La Source, l'un des concurrents au titre, à concéder sa première défaite.

L'AC Colombe devance son adversaire de trois bonnes unités suite notamment au doublé d'Elda Loulendo. La joueuse n'a su que rééditer la même performance lors de la finale de la coupe du Congo, au cours de



Une phase du match Adiac

laquelle son doublé avait permis à son équipe de battre la Source 3-2. Elda Loulendo s'est illustrée une fois de plus en ouvrant

le score à la 32<sup>e</sup> minute avant de faire le break à la 84<sup>e</sup> minute. La réduction du score par Lorraine Lousilawo, à la 88<sup>e</sup> minute, n'a

pas pu peser sur la balance. Avec neuf points et une différence de buts de plus 14, les vainqueurs de la coupe du Congo

sont bien parties pour succéder à l'AC Léopards. Les fauves dames se sont, quant à elles, relevées de leur défaite 1-2 contre La Source lors de leur deuxième sortie en battant, cette fois-ci, Rayons du soleil sur un score de 3-0. Dannie Mabondzo a ouvert le score à la 52<sup>e</sup> minute avant d'être imitée tour à tour par Lengui (65<sup>e</sup> minute) puis Adama Smith (88<sup>e</sup> minute). Grâce à cette victoire, l'AC Léopards revient à la hauteur du Football club féminin La Source avec six points. L'autre fait de la journée est le forfait pris par le CESB devant Royal RF.

La quatrième journée de cette compétition va se disputer ce 19 octobre. Le Rayons du Soleil accueillera l'AC Colombe à 10 heures pendant que la Source en découdra avec Royal RF puis l'AC Léopards recevra le CESB.

James Golden Eloué

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Afrique

**Angola, 27<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Le Recreativo Libolo bat l'Académica Lobito (2-1) avec un but de Julssy Boukama-Kaya. Titulaire en soutien de l'attaquant, l'international congolais a égalisé à la 25<sup>e</sup>. Avec ce succès, Libolo revient à la 5<sup>e</sup> place, mais, à trois journées du terme, reste à 14 longueurs des deux premiers. L'enjeu demeurera donc la 3<sup>e</sup> place pour les champions 2014 et 2015.

**Maroc, Coupe du Trône, quart de finale retour**

Battu au match aller (0-2), l'OC Khouribga de Kader Bidimbou s'incline à domicile au retour

**Tunisie, 6<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

L'US Monastir de Sagesse Babelé, remplaçant l'emporte 2-0 à Médenine. Et remonte provisoirement à la 7<sup>e</sup> place.

Jacques Medina Témopélé était sur le banc lors du succès du CA Bizerte à Kairouan (2-0). Le CAB est 3<sup>e</sup> avec 12 points.

Le Club Africain de Fabrice Ondama, aux soins après son opération du genou, n'a pas joué ce week-end : le déplacement chez l'Espérance de Tunis a été reporté.

**Angleterre, 4<sup>e</sup> tour de qualification de la Coupe**

Prêté, vendredi, pour un mois à

rence National (5<sup>e</sup> division le 21 octobre face à Boreham Hood.

**Turquie, 7<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Paul Le Guen ayant procédé à un changement tactique pour la réception d'Osmanlispor (passage en 3-5-2), Dzon Delarge a débuté sur le banc ce lundi soir. Sans lui, Bursaspor a concédé l'ouverture du score à la 23<sup>e</sup>. Les locaux égalisent puis prennent l'avantage aux 30<sup>e</sup> et 38<sup>e</sup>, mais sont ensuite réduits à dix à la 62<sup>e</sup>. A la 68<sup>e</sup>, Delarge fait son entrée en jeu. Bursaspor l'emporte finalement (3-1) et se classe à la 8<sup>e</sup> place avec 12 points.

**Turquie, 8<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Chris Bakaki était titulaire lors de



Julssy Boukama Kaya a égalisé pour le Recreativo, vainqueur de Lobito (DR)

(1-3). L'ancien attaquant de l'AC Léopards était remplaçant, comme Ismaël Ankobo dans les rangs des visiteurs. Ce dernier est toutefois entré à 3 minutes de la fin.

Chester, Offrande Zanzala a fait ses débuts, samedi, lors de l'élimination de sa nouvelle équipe sur le terrain de Kinderminster (0-2). Entré à la 60<sup>e</sup>, le natif de Brazzaville fera ses débuts en Confé-

la réception de Denizlispor. Remplacé à la pause, il voit Manisaspor arracher le nul (1-1). Avec ce succès, Manisaspor quitte la zone rouge.

Camille Delourme

## CHAN 2018

Le Maroc abrite la 5<sup>e</sup> édition

La compétition sera organisée dans le pays, du 12 janvier au 4 février 2018, en lieu et place du Kenya.

La Confédération africaine de football a rendu la décision, le 14 octobre, à Lagos au Nigeria. En effet, après le retrait de l'organisation de la compétition par le Kenya, trois Etats, notamment le Maroc, la Guinée Equatoriale et l'Ethiopie avaient manifesté l'intérêt d'accueillir le Championnat d'Afrique des nations (Chan). Toutes ces trois nations avaient déjà validé leur ticket pour participer à la compétition. Mais le dossier du Maroc a été préféré à ceux des deux autres car, en terme d'infrastructures, le pays est prêt. Il a déjà organisé la Coupe du monde des clubs de la Fédération internationale de football association et est candidat à l'organisation de la Coupe du monde de football 2026. En recevant le Chan 2018, le Maroc tiendra une belle revanche, trois ans après s'être retiré de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (Can) 2015. Notons que le royaume chérifien ne voulait pas organiser la compétition aux dates prévues à cause du virus d'Ebola. Un refus qui lui avait coûté de lourdes sanctions, avant d'obtenir gain de cause auprès du Tribunal arbitral de sports.

La Guinée Equatoriale, rappelons-le, a déjà organisé, à deux reprises, la Can 2012 et 2015 ainsi que la Can féminine de 2008 et celle de 2012. Quant à l'Ethiopie, l'échec de sa candidature est dû à une manifestation d'intérêt sans garantie gouvernementale, a-t-on appris.

En attendant le tirage au sort, les pays qualifiés sont l'Angola, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, la Guinée, la Guinée Equatoriale, la Libye, le Maroc (pays organisateur), la Mauritanie, la Namibie, le Nigeria, l'Ouganda, la Zambie et enfin l'Egypte, battue lors du dernier tour par le Maroc mais repêchée pour compléter le tableau des qualifiés à la phase finale.

J.G.E.

## TRAFIC TÉLÉPHONIQUE

## Un réseau frauduleux démantelé à Pointe-Noire

L'opération a été menée, le 13 octobre, grâce à la dextérité des équipes techniques de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) ainsi que la promptitude des services de police de la capitale économique.

Au centre de l'affaire, un homme d'environ 35 ans, de nationalité congolaise, qui opérait depuis quelque temps dans une cabane en bois, dans le 5e arrondissement, Mongo-Poukou.

Une SIM Box d'une capacité de 80 SIM, 16 cartes SIM Airtel pré-activées, des cartes de recharge d'une valeur de près de 50 000 francs CFA et un générateur électrique constituent le lot de matériel trouvé en possession des deux fraudeurs. Selon les services de police, il existerait d'autres complices, « mais seul l'aboutissement de l'enquête pourra en dire davantage ».

« Nous avons mis un certain temps pour pouvoir mettre la main sur ces fraudeurs, très expérimentés. Grâce aussi au concours des opérateurs que je tiens à saluer ici, nous avons pu détecter leur localisation pour pouvoir les faire arrêter



Du matériel Sim Box retrouvé chez le fraudeur à Pointe-Noire

par la police », a fait savoir Sandé Ndé, directeur des réseaux et des services de communications électroniques.

C'est grâce aux outils techniques performants que possède l'Arpce que l'opération de démantèlement a pu avoir lieu. « Ces appareils pour lesquels le Régulateur a investi des moyens

colossaux nous permettent de détecter, au mètre près, la localisation d'un réseau frauduleux. Suivre et contrôler le trafic téléphonique est l'une des missions principales de l'ARPCE », a dit Sandé Ndé.

Ce démantèlement intervient juste quelques semaines après celui d'un autre réseau fraudu-

leux à Brazzaville. Ces opérations de démantèlement rentrent, en effet, dans le cadre du travail ordinaire de l'ARPCE qui a pour, entre autres, missions de protéger et garantir à la fois les intérêts de l'Etat, des usagers mais aussi des opérateurs.

« Dans le cas d'espèce, les victimes sont les opérateurs ; ce genre de fraudes leur impose de manquer à gagner qui se chiffrent en millions de francs CFA », a poursuivi Sandé Ndé.

Selon l'Arpce, une minute d'appel international revient à 170 francs CFA. Il arrive que ces fraudeurs totalisent jusqu'à des milliers de minutes d'appel. Lorsqu'un appel international tombe sur un réseau local, le carrier (le transporteur d'appel) paye un droit à l'opérateur local, qui termine cet appel. Les fraudeurs, à l'aide des appareils appropriés, notamment des SIM Box, interceptent ces appels et les font suivre via des numéros locaux. L'opérateur auquel est abonné le destinataire dudit appel le traite comme un appel local. Cela fait que le dû à verser à l'opérateur par le transporteur d'appel est capté par les frau-

deurs.

Il est, par ailleurs, démontré que le manque d'identification préalable de l'abonné pendant la commercialisation de la carte SIM contribue énormément à la fraude téléphonique. « Nous avons récupéré 16 cartes SIM activées mais non identifiées, auprès de ces fraudeurs. Ils ont été assez intelligents car ils ont acheté l'ensemble de ces cartes SIM chez des vendeurs ambulants. Autrement, ils auraient été appréhendés depuis longtemps », a expliqué Augustin Ngoma, chef de l'antenne départementale de l'ARPCE à Pointe-Noire.

Il a rappelé la décision prise par le Régulateur d'interdire la vente des cartes SIM par des ambulants. « Dès le début de l'année prochaine, aucune carte SIM ne sera vendue par des ambulants. Il faudrait que ça soit par des points de vente fixes connus par les opérateurs. Nous continuons à veiller sur cette question de l'identification, qui est très importante pour beaucoup de raisons en particulier la sécurité des abonnés et la lutte contre la fraude téléphonique », a-t-il prévenu.

Quentin Loubou

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## COOPÉRATION SANITAIRE

## Don de médicaments à l'hôpital général de Loandjili

**Des médicaments et des vivres ont été offerts à l'établissement hospitalier de Pointe-Noire par une mission chinoise, au terme de sa tournée médicale et humanitaire dénommée «Harmony 2017» et menée par le navire «Arche de paix».**

La cérémonie s'est déroulée à l'esplanade de l'hôpital général de Loandjili, en présence d'Honoré Paka, préfet du département, et de Xia Huang, ambassadeur de Chine au Congo. Arrivé au Congo le 10 octobre, le navire médical chinois a quitté la ville océane le 17 octobre. C'est par la remise d'un don que la mission a voulu boucler son action, amorcée le 11 octobre, destinée à administrer gratuitement des soins médicaux et des actes chirurgicaux aux patients congolais. D'après le vice-amiral Guan Bailin, chef de l'opération «Harmony 2017», pendant une semaine, plus de 2000 personnes ont été reçues dans le navire «Arche de Paix» et aussi dans des hôpitaux de la ville ainsi que du département du Kouilou, notamment l'hôpital général de Loandjili, les centres de santé intégrés de Tchiamba Nzasi, Madingo-Kayes et Makola. Constitué de médicaments et de vivres destinés aux malades, le don remis symboliquement par Xia Huang a été réceptionné par Alexandre Honoré Paka, après la



*Xi Jin Ping remettant symboliquement le don à Alexandre Honoré Paka/credit photo Adiac*

signature de l'acte de remise de don par les deux autorités. Satisfait de l'accueil et de l'implication du personnel médical des structures sanitaires concernées par l'opération «Harmony 2017», des autorités du pays et de la population dans sa réussite au Congo, Xia Huang a dit toute sa gratitude à leur endroit. Il a souhaité, par ailleurs, que cette initiative soit

pérennisée et qu'il y ait d'autres encore pour à intensifier les relations entre le Congo et la Chine. «La présence de cette mission au Congo est la preuve des bonnes relations entre nos deux pays», a-t-il dit, précisant la particularité de la mission, qui est à la fois sociale, militaire et diplomatique.

Cependant, pour une meilleure

compréhension de l'intérêt de la cérémonie, Alexandre Honoré Paka a replacé la mission «Harmony 2017» dans son contexte. «Le navire hôpital «Arche de paix» est arrivé dans notre pays dans le cadre de la mission d'harmonisation 2017 de la coopération stratégique entre les deux États à travers leurs excellences Denis Sassou N'Guesso de la République du Congo et Xi

*Jin Ping de la République Populaire de Chine. Que les deux chefs d'État trouvent ici toutes les marques signifiées de nos sincères remerciements assortis de notre profonde gratitude et celle de l'ensemble de notre population», a-t-il dit.*

En outre, adhérant à l'option d'une pérennisation de l'opération «Harmony 2017» et s'exprimant au nom des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, il a rappelé le souhait des malades reçus de revoir la mission l'année prochaine dans lesdits départements avec des spécialistes de pathologies diverses et tout le matériel nécessaire pour une période plus longue. Un échange culturel a eu lieu après la remise du don à travers des prestations artistiques des membres de la mission chinoise et des artistes congolais. Ce qui a donné à la cérémonie un caractère festif renforcé par la présence de plusieurs groupes de musique traditionnelle et des sapeurs de la ville. Musique, chants, danses, tours de magie et autres ont marqué cet échange avec des prestations qui ont suscité des ovations des invités et du public. Le navire «Arche de paix» a quitté la côte congolaise pour une autre destination. Notons que l'opération «Harmony 2017» est une tournée médicale et humanitaire qui concerne sept pays d'Afrique et le Timor Oriental.

**Lucie Prisca Condhet N'Zinga**

## FORMATION

## Un séminaire sur le nouveau référentiel du système comptable Ohada révisé

**Les innovations apportées par le nouveau système sont au cœur de la rencontre de quatre jours qui réunit, depuis le 16 octobre à la Chambre de commerce, des comptables de Pointe-Noire.**

La formation est organisée par le cercle «Gestion et développement» et le cabinet d'expertise comptable JPI. Elle aborde les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme Ohada relatif au droit comptable et à l'information financière. Ce séminaire a pour objectif de donner aux participants les rudiments nécessaires à une meilleure appropriation du système comptable Ohada (Syscohada) révisé. En effet, ce nouveau référentiel comptable entre en vigueur dès le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés et les comptes combinés.

À trois mois de la première échéance, le cercle «Gestion et développement» et le cabinet d'expertise comptable JPI ont jugé important d'organiser un séminaire d'imprégnation sur les innovations apportées par ce nouveau système comptable, afin

de permettre aux cadres chargés des questions comptables et aux professionnels de la fiscalité et de la finance de maîtriser son architecture. Le premier jour du séminaire a été consacré à la présentation générale de l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière et du système comptable Ohada, des comptes personnels des entités (personnes physiques et morales) ainsi que les comptes consolidés et combinés.

Les participants ont également découvert l'ensemble des innovations apportées par ce nouveau système comptable. Il s'agit du plan comptable général Ohada, du cadre conceptuel, de la structure, du contenu, du fonctionnement des comptes, des opérations, des problèmes spécifiques, de la présentation des états financiers annuels du système normal, de la présentation des états financiers annuels du système minimal de trésorerie, du dispositif comptable relatif aux comptes consolidés et combinés ainsi que de l'analyse et du traitement fiscal des états financiers (réservés aux fiscalistes).

Pour tout dire, cette formation qui s'achève le 19 octobre va per-



*La photo de famille des participants Crédit photo Adiac*

mettre à ces comptables d'être à mesure d'effectuer avec succès la première application du nouvel acte uniforme qui consiste à basculer de l'ancien référentiel au nouveau référentiel révisé pour les entités créées avant la réforme, d'enregistrer avec aisance toutes les opérations courantes et spécifiques,

conformément à la nouvelle réglementation comptable et de préparer et présenter les états financiers selon le Syscohada révisé. Notons que cette formation est assurée par trois formateurs chevronnés, à savoir Jean Paulin Itoua, expert-comptable agréé Cémac et professeur spécialisé Syscohada; Mor Niang,

formateur certifié aux normes IFRS et Ndon Séraphin, inspecteur principal des impôts, MBA, formateur à l'institut de l'économie et des finances-pôle régional de formation des régies financières de l'Afrique centrale à Libreville au Gabon et à l'Énam au Congo.

**Hugues Prosper Mabonzo**

## NAVIRE « ARCHE DE PAIX »

## La directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza invitée par son chef d'opération

Avant la fin de la mission du navire chinois « Arche de paix » en escale au port de Pointe-Noire pour administrer des soins médicaux à la population de ce département et aux environs, son chef d'opération le vice-amiral chinois Guan Bailin a reçu la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Bélanda Ayessa, dans ce paquebot hôpital long de 178 mètres

La visite de Bélanda Ayessa intervient après celle du vice-amiral Guan Bailin, la semaine dernière au mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, à l'issue de laquelle, il avait adressé une invitation à la directrice générale de cet espace pour visiter le navire «Arche de paix» en séjour au port de Pointe-Noire.

Accompagnée de l'épouse de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en République du Congo et du vice-amiral chinois, la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, a visité ce complexe hospitalier flottant, compartiment par compartiment, en passant par la salle opératoire et post-opératoire jusqu'à la cabine de commandement.



Bélanda Ayessa au chevet des malades (DR)

Le navire « Arche de paix » faisant partie de l'opération « Harmony 2017 », est arrivé dans la ville océane, le 10 octobre dernier. Il a soigné déjà plus de 3.000 patients. La di-

rectrice générale du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, s'est dit heureuse d'être venue rencontrer des frères d'armes (marins) de l'explorateur franco-italien.

« Voir ce navire arriver au Congo pour offrir des soins gratuits au peuple congolais, j'ai envie de dire toute notre reconnaissance. Je sors donc de ce bateau extrêmement émue mais également fière de voir qu'un pays comme la Chine qui vient de loin (il faut le rappeler) devient un véritable exemple pour les pays en voie de développement. Je tiens à remercier madame l'ambassadrice qui a eu la gentillesse de m'assurer une formidable visite guidée en présence des marins. Savorgnan de Brazza était un marin. Je suis heureuse d'être venue rencontrer ses frères d'armes. Certainement, il ne pilotait pas de si grands navires, mais il a piloté des frégates et a navigué dans les mers »

Notons que le Congo est le 34e pays à recevoir cette mission des marins médecins.

Bruno Okokana

## LITTÉRATURE

## Palabres autour des arts, nouveau rendez-vous bimensuel

Les Palabres autour des arts nous reviennent, de façon bimensuelle, avec, pour ce 24 octobre, de 18h à 20h, à Boulogne-Billancourt, un focus sur les lauréats des prix 2017 attribués à des Africains.

En cette rentrée littéraire, les palabres, avec leur promotion de la littérature, invitent le public à venir découvrir leur nouvelle programmation bimensuelle. Pour la première séance, ils promettent de servir les rendez-vous littéraires avec autant de sens de répartie, de complicité et de franc-parler.

L'invité palabre du 24 octobre, à la librairie « Lis Thés Ratures », sera le comédien Criss Niangouna. Le metteur en scène congolais, auteur du court texte de théâtre Des ombres et des lueurs, paru aux Editions Passage(s) courant 2017, participera à la mise du « Piment dans la bouche des palabres » et du public, sur le thème « Littérature et Prix ; histoires de légitimation ».

Les chroniqueurs auront lu pour le public les ouvrages suivants : Le Moabi Cinéma - Blick Bassy (Grand Prix Litt d'Afrique Noir) ; Le Messie du Darfour - Baraka Sakin (Prix de la CENE littéraire) ; Confidences - Max Lobé (Prix Kourouma) ; L'oragé - Douna Loup (Grand Prix du roman Metis) et Bled - Tierno Monémbo (Grand Prix de la francophonie). Les séances « Palabres autour des arts », connues pour leur interactivité entre participants, sont une initiative des amoureux des arts en général, de la littérature en particulier. Joss Doszen, l'activiste littéraire dans son rôle de « griot de temps modernes », s'entoure d'une équipe de chroniqueurs pour palabrer sur un thème de l'actualité artistique/littéraire.

Une occasion à ne pas manquer !

Marie Alfred Ngoma

## INCLUSION SOCIALE

## Le projet Lisungi bientôt élargi aux populations autochtones

**Le projet d'amélioration des filets sociaux, Lisungi devrait dans les prochains mois couvrir les besoins des populations autochtones. Cette prise en charge à travers des allocations va contribuer à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale de cette minorité.**

Le projet Lisungi cofinancé par l'Etat congolais et la Banque mondiale était autrefois destiné aux autres catégories sociales vulnérables identifiées à Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo et Makoua. Il a déjà permis de toucher plus de 5000 ménages pauvres et environ 1000 personnes âgées.

Une table-ronde sur la prise en charge socio-éducative des populations autochtones a été organisée le mardi 17 octobre à Brazzaville, regroupant des coordonnateurs de projets de la Banque mondiale qui militent en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones en République du Congo.

Cette activité s'inscrivait dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'élimination de la pauvreté prévue

pour le 17 octobre de chaque année. La problématique retenue pour cette table-ronde porte sur « l'inclusion sociale des populations autochtones ». Invité à prendre la parole, le coordonnateur du Réseau national des populations autochtones du Congo (RENAPAC), Jean Nganga, a déploré le fait que longtemps les responsables communautés autochtones ne sont pas suffisamment associés à l'élaboration des projets destinés à cette frange de la population congolaise. Une situation qui explique, d'après ce dernier, à l'absence de résultats sur le terrain.

« Compte tenu de notre état de vulnérabilité des populations, nous voulons des programmes spécifiques de réduction de la pauvreté, en mettant l'accent sur la formation des mères et filles », a plaidé Jean Nganga. Car, a-t-il ajouté, le peuple autochtone est confronté au manque de nourriture saine, aux difficile accès à l'éducation, 99% d'élèves ne savent pas lire, et la communauté compte moins de 15 étudiants admis à l'université.

A la suite d'une enquête menée conjointement par le gouver-

nement congolais et la Banque mondiale, décrit une situation de précarité dans laquelle vivent ces populations, surtout en période de soudure. Le rapport de cette enquête montre qu'à Gamboma et à Ngo, ces populations autochtones sont plus vulnérables et subissent une exclusion sociale.

« Notre projet prendra en compte les bénéficiaires habituels (les bantous) et les populations autochtones. Nous avons décidé d'allouer des allocations complémentaires aux autochtones », a déclaré le coordonnateur du projet Lisungi, Alfred Kiakouama.

D'autres responsables de projets ont également pris l'engagement d'associer les délégués des communautés autochtones dans l'animation des projets qui leur sont destinés. Notamment la Redd+ pour la participation des autochtones dans la gestion forestière, le PDSS pour la prise en charge sanitaire, y compris le DGM attendu en janvier 2019 (mécanisme spécial des dons en faveur des peuples autochtones) se chargera des tous les besoins de ces populations.

Fiacre Kombo

